

PLAN LOCAL d'URBANISME

Modification n°2

RIQUEWIHR



3.b. PLAN DE ZONAGE Echelle 1/10000

Historique des procédures :
 • PLU approuvé le 02/04/2019
 • Modification n°1 approuvée le 24/01/2023
 • Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU approuvée le 24/01/2023

Modification n°2
Document de travail



Juin 2024



LIMITES

- limite communale
- limite de zone ou de secteur
- alignement obligatoire ou retrait d'au moins 15 m

EMPLACEMENTS RESERVES

- numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés
-

ESPACES BOISES CLASSES

L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme

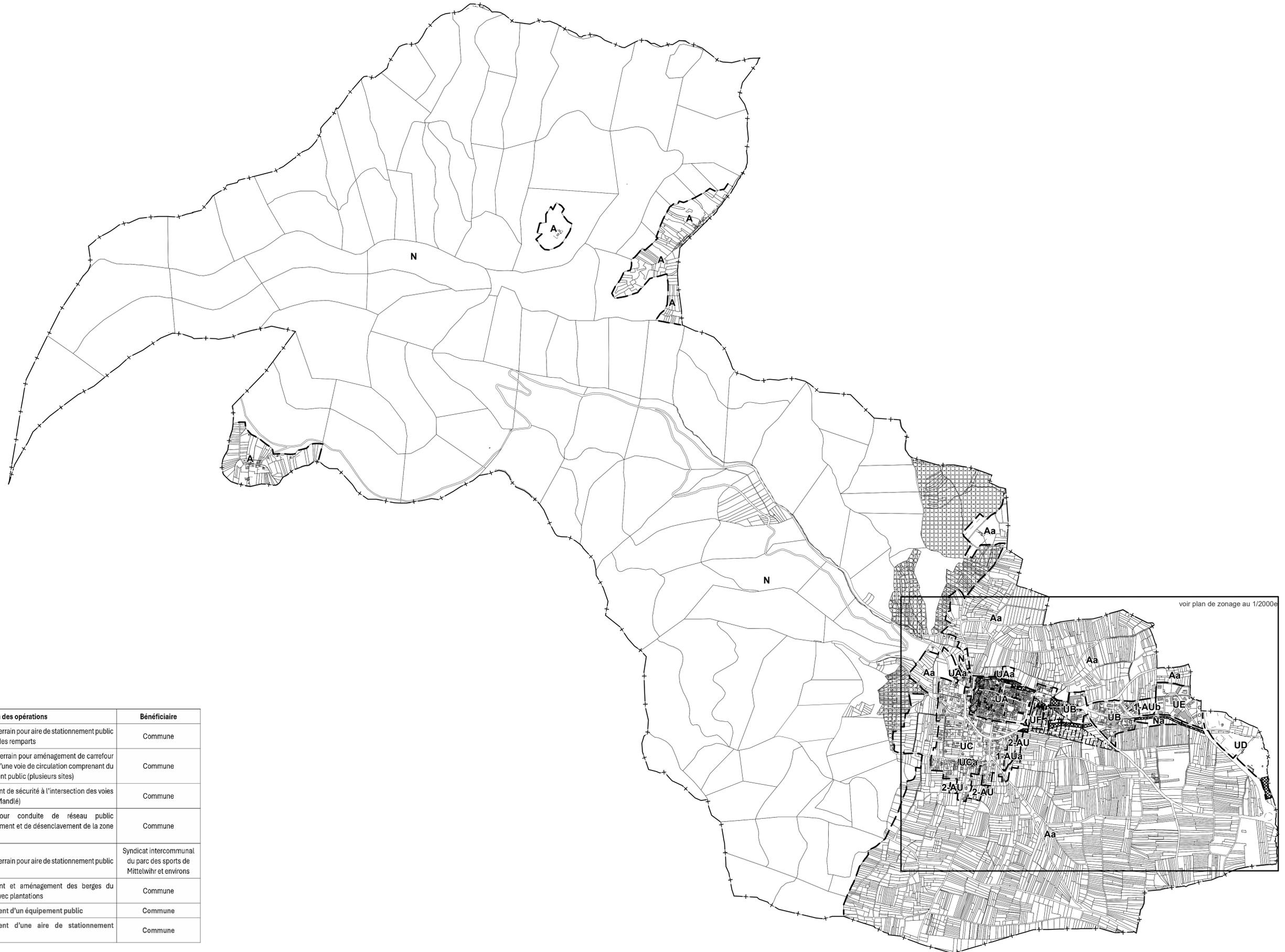


ELEMENTS CLASSES

au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

- BATIMENT REMARQUABLE
- mur à conserver
- accompagnement végétal
- TERRAIN CULTIVE, JARDIN
- Cônes de vue, perspective (hauteur maxi des constructions au faîte en mètres/cote NGF cote altimétrique dans le cône de vue)
- Limitation des accès commerciaux

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.



N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire
1	Réserve de terrain pour aire de stationnement public à proximité des remparts	Commune
2	Réserve de terrain pour aménagement de carrefour et création d'une voie de circulation comprenant du stationnement public (plusieurs sites)	Commune
3	Élargissement de sécurité à l'intersection des voies (2 sites rue Mandlé)	Commune
4	Passage pour conduite de réseau public d'assainissement et de désenclavement de la zone 2-AU	Commune
5	Réserve de terrain pour aire de stationnement public	Syndicat intercommunal du parc des sports de Mittelwihr et environs
7	Renforcement et aménagement des berges du Sembach, avec plantations	Commune
8	Aménagement d'un équipement public	Commune
9	Aménagement d'une aire de stationnement publique	Commune

voir plan de zonage au 1/2000e